

Programme de bourses du comité de parents 2025-2026 « Une école dynamique, des parents engagés! » – Dévoilement des gagnants

Rivière-du-Loup, le mardi 9 juin 2026 — C'est aujourd'hui qu'ont été dévoilés les grands gagnants de la 10^e édition du Programme de bourses du comité de parents du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Mis en place en 2013-2014, ce programme de bourses vise à souligner la réalisation de projets ayant comme objectif de favoriser la participation parentale dans les écoles du centre de services scolaire.

Pour cette 10^e année, le Programme définissait cinq catégories dans lesquelles des projets pouvaient être présentés : « Nos scientifiques en action », « Nos créateurs en devenir – Arts et culture », « Notre santé clés en main », « Notre rayonnement communautaire » et « Coup de cœur du comité de parents ».

En tout, 7 projets ont été présentés dans les différentes catégories. « Les membres du comité de parents sont heureux que ce programme de reconnaissance perdure. Nous pensons qu'il est primordial de reconnaître l'engagement des parents dans nos écoles. », de souligner madame Jessica Poirier, présidente du comité de parents.

« Nos scientifiques en action »

Dans la catégorie « Nos scientifiques en action », un seul projet a été présenté, soit « **Allons à la cabane à sucre** » de l'École de l'Étoile-Filante de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Une maman de deux élèves de l'école a invité tous les enfants à aller visiter sa cabane à sucre. Les élèves ont, évidemment, pu se sucrer le bec, mais ils ont aussi eu l'occasion de se faire expliquer chacune des étapes de la transformation de l'eau d'érable en différents produits (bonbons, tire, sirop, beurre, etc.).

Les enfants étaient très impressionnés par tout l'équipement que ce processus nécessite. Un après-midi succulent et enrichissant pour tous!

« Nos créateurs en devenir – Arts et culture »

Dans la catégorie « Nos créateurs en devenir – Arts et culture », l'unique projet reçu était « **L'Orée-des-Cowboys – Troupe de danse country-pop** » de l'École de l'Orée-des-Bois de Sainte-Louise.

Un midi par semaine, pendant 12 semaines, des élèves de l'école qui s'étaient inscrits au préalable ont reçu gratuitement des cours de danse country-pop d'une maman. Ceux-ci devaient apprendre à coordonner leurs propres mouvements au rythme de la musique, mais aussi à se synchroniser entre eux afin que la chorégraphie prenne forme. La troupe a même participé au Festival de danse country-pop de La Pocatière qui s'est tenu le 16 mai dernier.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'engagement de madame Sophie Bélanger, maman de deux élèves de l'école!

« Notre santé clés en main »

Dans la catégorie « Notre santé clés en main », le projet « **Parents engagés pour une recette gagnante** » de l'École Saint-Louis de Kamouraska était le seul dans la course.

Depuis un peu plus d'un an, l'École Saint-Louis de Kamouraska a la chance de bénéficier des collations offertes par la fondation « Je Collationne » en plus de se voir accorder des fonds par la Fondation PC. Un petit comité a été formé, réunissant l'éducatrice spécialisée de l'école ainsi que des parents bénévoles. Ensemble, ils planifient chaque semaine l'achat des produits en fonction des spéciaux et du budget disponible. Les collations varient régulièrement et comprennent notamment des fruits, des légumes ainsi que des produits laitiers. Les parents se chargent de faire les achats et de préparer les collations.

Ces gestes simples sont grandement appréciés des jeunes, qui attendent avec enthousiasme ce petit bonus dans la semaine!

« Notre rayonnement communautaire »

Dans la catégorie « Notre rayonnement communautaire », c'est le projet « **Cuisinette cour d'école** » de l'École Les Pèlerins de Saint-André qui a remporté la palme.

Le comité cour d'école de l'École Les Pèlerins souhaitait qu'une cuisinette extérieure soit installée sur la cour. Cela permet aux élèves de jouer à des jeux symboliques comme cuisiner, faire des potions magiques, etc. En plus de l'espace réservé à cette fin, les élèves ont accès à des « ingrédients » qui sont rangés dans un compartiment conçu pour cela.

Merci au papa qui s'est proposé pour faire les plans à partir d'idées qui avaient été sélectionnées et pour construire le tout!

« Coup de cœur »

Finalement, le comité de parents devait décerner un prix « Coup de cœur » parmi les 7 projets présentés. Le choix, rendu difficile par la qualité des nombreux projets présentés, s'est finalement porté sur le projet « **Démocratie municipale à l'école** » de l'École Saint-Philippe de Saint-Philippe-de-Néri.

Et si les citoyens de demain commençaient à s'impliquer... dès aujourd'hui? À Saint-Philippe-de-Néri, les élèves de cinquième et sixième année de l'enseignante Audrey Lizotte plongent dans l'univers de la démocratie municipale : débattre, argumenter, comprendre un budget... et même présenter leurs propres projets au conseil municipal, comme des filets autour de la patinoire, une « course de boîtes à savon » ou même des projets pour la bibliothèque! C'est en participant à une véritable séance du conseil municipal extraordinaire que ce projet a pris vie. C'est toute une communauté qui se mobilise pour le développement de sa jeunesse. Les jeunes ont présenté un à un leur projet devant les membres du conseil et les citoyens présents.

Merci au maire de la municipalité et papa, monsieur Frédéric Lizotte, ainsi qu'à monsieur Pascal Chouinard, également papa et conseiller municipal, pour leur partage d'expérience aux élèves et pour l'organisation d'une séance extraordinaire du conseil municipal durant les heures de classe.

Chaque récipiendaire se verra remettre un montant de 250 \$ qui sera retourné aux écoles pour offrir des activités aux élèves : une belle façon d'encourager les projets qui ont permis aux parents de s'impliquer dans la vie scolaire des jeunes!

Aussi, les projets « **Pour l'amour de la lecture** » de l'École de la Marée-Montante de Saint-Roch-des-Aulnaies et « **Parc-école** » de l'École Desbiens de Saint-Arsène se méritent un prix de participation de 100 \$ chacun.

Le comité de parents a notamment pour mandat, aux termes de la *Loi sur l'instruction publique*, de promouvoir la participation des parents dans le milieu scolaire. En début d'année, le comité de parents a choisi d'investir une partie de son budget de fonctionnement à la mise en place de ce programme de bourses qui reviendra sûrement en 2026-2027!

-30-

Source :

Jessica Poirier, présidente

Comité de parents du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup